

Cyrille Schott

Drusenheim, le 27 octobre 2019.

Préfet honoraire de région

Ancien directeur de l'INHESJ (2014-2016)

19, rue de la Gare

67410 Drusenheim

Tél : 06 38 97 51 87

Lettre ouverte à M. Emmanuel Macron, Président de la République

Monsieur le Président de la République,

Ne laissez pas commettre la stupidité de supprimer l'Institut national des hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (INHESJ). Au contraire, inscrivez cet institut dans votre grand projet pour l'Europe.

La décision est stupide. Parce que l'effectif de l'institut est inférieur à 100 personnes, parce que ni le ministère de l'Intérieur ni celui de la Justice, soucieux de leur pré carré, n'ont voulu le défendre lors d'une technocratique réunion interministérielle à Matignon, parce que le Premier Ministre veut donner l'exemple de la suppression, pour des raisons budgétaires, des *petites* structures en s'attaquant à celles qui lui sont rattachées, il a été décidé de tuer l'INHESJ. En l'occurrence, comme cela aurait été reconnu « en haut lieu », « *la décision a précédé la réflexion.* »

L'enjeu budgétaire est minime : dans un budget de moins de 8 millions d'euros, un peu plus de 6 millions viennent du budget de l'Etat, dont les dépenses s'élèvent à 330 milliards d'euros.

L'enjeu lié à la mission est considérable, car cette *petite* structure est *grande* par sa vocation et son travail. Les auteurs de la pétition *La suppression de l'Institut national des hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice est inacceptable* ont produit l'essentiel des arguments. La volonté de Pierre Joxe, alors ministre de l'Intérieur, qui a fondé la première version de l'institut en 1989, a été d'impulser la réflexion et la recherche sur les questions de sécurité et d'en diffuser les résultats, en vue de favoriser l'émergence d'une *culture de la sécurité*. Plus tard, en 2010, Nicolas Sarkozy, alors président de la République, a intégré le J de Justice dans le nom de l'Institut. Celui-ci est un exemple de ce que la continuité républicaine, par-delà les changements politiques, peut produire de meilleur. Il réunit dans ses équipes des praticiens et des chercheurs. Il fait de la recherche. Il forme les cadres de la Nation dans les domaines de la sécurité et la justice, en y intégrant la gestion des crises ou encore l'intelligence et la sécurité économiques. Il s'investit dans les champs les plus récents de la sécurité du pays, comme la lutte contre la radicalisation ou la cybersécurité. Dans ses formations, il est capable, sur un sujet donné, de faire réfléchir ensemble, entre autres, un préfet, un président de tribunal, un procureur, un colonel de gendarmerie, un commissaire divisionnaire, un avocat, un professeur, un chef d'entreprise, un syndicaliste, un journaliste -le *Canard enchaîné* lui-même a délégué l'un des siens à une formation. Il produit des rapports à même d'inspirer la politique des pouvoirs publics. Il accueille, en son sein, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, dont tous reconnaissent l'indépendance et la connaissance scientifique qu'il a produite sur ce terrain, si facilement accessible aux simplifications et controverses.

Dans le travail remarquable de l'INHESJ, les idées de sécurité et de justice sont liés : la sécurité, indispensable, est assurée dans le cadre de l'Etat de droit, dont la justice doit être la garante ; la sécurité et les libertés publiques doivent être envisagées ensemble.

S'il a développé ses liens avec maints ministères, comme celui de l'Education nationale, l'Institut, rattaché au Premier ministre, a deux ministères de référence, celui de l'Intérieur et celui de la Justice. Il contribue à leur indispensable dialogue. A cet égard si chaque ministère retrouve son propre « institut », ce sera une véritable régression. En effet, comment mieux assurer la coordination entre *sécurité et justice* qu'à travers l'actuel INHEJS ? Sûrement pas par des structures intégrées dans deux ministères qui peinent généralement à se comprendre, et dont l'indépendance serait plus que problématique.

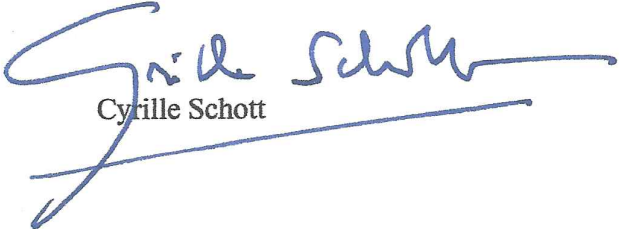
En liant *sécurité et justice*, l'institut s'inscrit pleinement dans la philosophie de « l'espace de liberté, de sécurité et de justice » du traité sur l'Union européenne. L'INHESJ constitue une institution exemplaire au sein de l'Europe, dont la France peut s'enorgueillir.

Donc, au lieu de casser, pourquoi ne pas conforter ? Pourquoi ne pas développer une ambition européenne pour l'INHESJ ? Pourquoi ne pas essayer d'en faire le cœur d'un réseau européen de tels instituts, encouragés et soutenus par le budget de l'Union européenne ?

Plus largement, pourquoi ne pas promouvoir un projet européen autour de l'Ecole militaire, qui accueille dans ses murs à la fois l'INHESJ et l'IHEDN (Institut des hautes études de la Défense nationale) ? L'IHEDN pourrait aussi devenir le cœur d'un réseau européen d'instituts centrés sur la défense. Et entre les deux réseaux devrait exister la coordination voulue par le *continuum* sécurité-défense, *continuum* souligné dans les derniers livres blancs sur la défense et la sécurité.

Donc, si vous m'en croyez, Monsieur le Président, laissez vivre l'INHESJ et donnez-lui toute sa place dans votre juste ambition pour une Europe souveraine, unie, démocratique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération et de mes sentiments respectueux,



Cyrille Schott

M. Emmanuel Macron
Président de la République
Palais de l'Elysée
75008 - PARIS